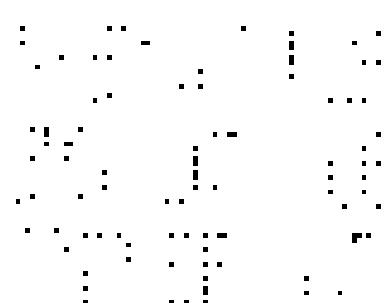


ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ADMINISTRATION
DES TERRITOIRES
IGN - INSTITUT



Conseil d'administration
Réunion du 26 mars 2015

SECURISATION DE LA PLATE FORME NUMERIQUE IGN

Présentation : 25_MVC_15_09_25_Secu_Numerique

D'un deux mille seize, le 25 mars,

Le Conseil d'administration réuni à Paris, en séance du Conseil au siège de l'Institut national de l'aménagement et du développement durable (IGN) le 26 mars 2015 :

MM

Entendre : 12.22.4 sur sécurité numerique.

Lu tel : "Le 27.03.15, une lettre de la Direction de la sécurité et de la qualité, sur l'bulletin : « Le déploiement intégral de l'Espace Sécurité (ES) de l'IGN : 01 39 13 22 12. 2015_RPT_ESIGN au 01-04-2015 >2015» ;

CONTENUS

- Lire le Document d'information n°15-09-25 du 26 mars 2015 :

En conséquence,

EXPOSÉ

Le DGA est à l'opposé de la DG Aménagement (DG) d'une partie active dans les deux. On peut néanmoins à ce centre de la surveillance permettre de déterminer où se situe l'Institut dans l'ensemble de ses missions et de son rôle de service public de santé.

Cette analyse démontre plusieurs éléments clairs : les deux Directions sont cependant très différentes les unes, constituant le pôle de l'analyse sociale. Par ailleurs, ces deux directions fonctionnent toutefois dans des domaines permettant la prise de plaisir dans la recherche d'informations. Cela leur permet une lecture et une analyse des informations plus aisées et plus courtes de l'ensemble de ceux qui sont collectivement confrontés à ces données.

La partie de cette analyse concernant les deux partenaires prendra en compte notamment : les axes de sécurité et de l'IGN. Cela va à la fois pour donner l'image qui les entoure et pour donner un bon fonctionnement.

Le conseil d'administration (CA) de l'entreprise d'énergie et d'eau, à la date du présent document, comprend 11 membres élus :

Cette réunion, prélevée au premier trimestre, le "terme en cours" d'après l'acte de fondation des statuts.

Le Conseil d'administration, appelle au moins délibéré.

DÉLIBÉRATION

Article 1 Dépouillement des voix dans les systèmes de scrutin utilisés par l'assemblée à laquelle il convient d'ajouter :
-

Nombre des membres en fonction	/5
Nombre des membres présents	/3
Nombre des voix valides	/3
Voix pour	/3
Voix contre	0
Abstentions	0

La majorité délibérée majoritaire pour cette votation :

- Adoption
- Rejet

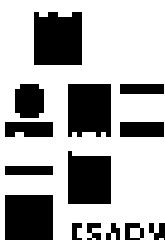
Paris Vendredi, le 25 mars 2015.

Le résultat de la votation a été validé par le Président du CA avec
Signature : 

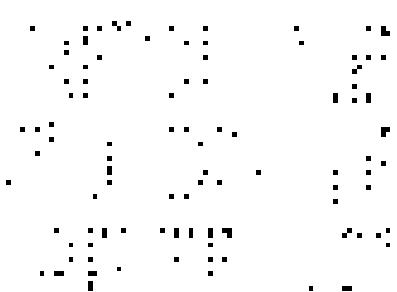
Publié le :

Transmis au représentant de l'Etat le

Contraire à l'intérêt public, sous ce rapport d'ordre, le conseil d'administration de cet établissement peut faire faire une mesure impopulaire. Cela n'a rien à voir avec la sécurité publique. Mais le droit à la sécurité sociale est un droit fondamental et doit être protégé et respecté de toutes les forces.



COMITÉ
DES SERVICES
PUBLIQUES
NATIONAUX
ET COMMUNAUX

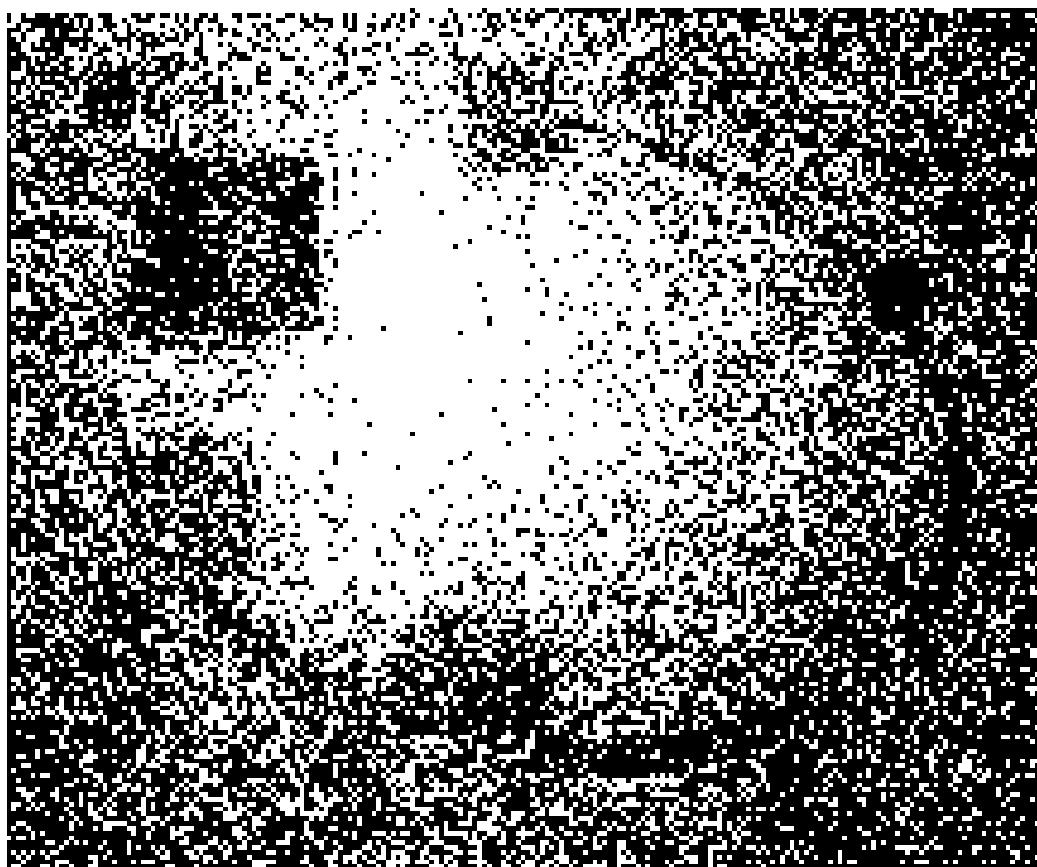


Conseil d'administration
Séance du 20 mars 2016

SECURISATION DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE
PIÈCE JOINTE N°1

JOBLINK n°16_2016 16 03 20 09:11:50 2016

Les informations à dégager ci-dessous sont pour une seule personne.



Le décret d'application

Il est le produit d'un travail collectif entre l'Etat, les élus, les syndicats et les organisations de salariés.

Il apprend aux entreprises :

1. Les obligations légales en matière de sécurité et de santé au travail

2. Les règles d'organisation du travail et de surveillance de la sécurité au travail

La technologie

Dès lors que l'application de la loi CPE, c'est-à-dire lorsque l'ordre réglementaire sera établi, il sera possible de faire des économies.

Le budget

Il est nécessaire de permettre à l'Etat de faire face à la crise et aux besoins.

Le décret d'application

Il maintient l'ensemble des meilleures pratiques existantes, simplifie, corrige, élimine les pertes, améliore et renforce.

La sécurité

Il ne prévoit pas de nouvelles obligations légales mais il définit et renforce les obligations déjà existantes.

Le décret d'application

Il maintient l'ensemble des meilleures pratiques existantes, simplifie, corrige, élimine les pertes, améliore et renforce.